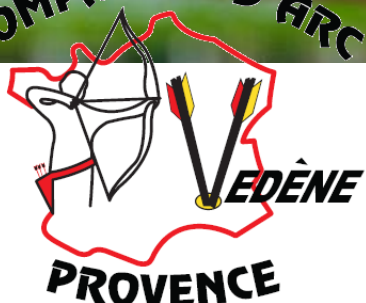




23^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMPAGNIE D'ARC DE VEDENE

Samedi 12 Janvier 2019

Stade de la Calade à Vedène

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Compte rendu d'activités par commission
- Approbation du rapport moral et du compte rendu d'activités
- Rapport financier : Bilan de l'année 2017/2018
- Approbation et quitus du rapport financier
- Projets 2018/2019
- Budget prévisionnel de l'année 2018/2019
- Élection au Comité Directeur
- Questions diverses

Par la présence de 42 membres votants sur les 61 possibles, le quorum est atteint la séance est ouverte à 17h45

COMPTE RENDU MORAL

Avant de commencer, je voudrais tout d'abord excuser Monsieur Chabert, Président du Conseil Général de Vaucluse et Madame Dominique Farjanel, Présidente du Comité Régional PACA de Tir à l'Arc de ne pouvoir être présents ce soir.

Pour cette 23^{ème} Assemblée Générale de la Compagnie d'Arc de Vedène, je vous suis infiniment reconnaissante de votre présence, de votre soutien. Comme chaque année, votre présence prouve l'intérêt que vous portez à votre club avec cette volonté de promouvoir au mieux votre sport, le tir à l'arc.

2018 a encore été une année faste sur le plan sportif mais nous retiendrons surtout que 2018 a été une année riche d'événements, d'émotions, de plaisir...

Cette année 2018 a été marquée particulièrement par un événement majeur, l'organisation de la 1^{ère} manche du championnat de France de Division Nationale 1 les 20,21 et 22 avril, une organisation sans faille qui a marqué tous les archers qui sont venus en nombre au stade de la calade. Et croyez bien que ce n'était pas gagné. Je vous avoue aujourd'hui que j'ai eu peur, très peur de ne pas avoir une mobilisation suffisante tout au long de ce week-end pour assurer cette grande organisation.

Mais grâce à vous tous, jeunes et moins jeunes, parents, amis, grâce à votre investissement, votre dévouement, votre bénévolat mais aussi grâce au service des sports, au service technique et à l'ensemble de notre municipalité ce championnat de France a été une grande, une très grande réussite. Notre organisation, votre travail ont profondément marqué les esprits. Tout l'été, sur chaque manche de D1, nous avons reçu des félicitations des archers et croyez bien que j'en suis fière, très fière et vous aussi vous pouvez être fiers.

Monsieur Xavier Veray, délégué technique, Monsieur Jean-Luc Roudier, arbitre Responsable de ce championnat ont rédigé à l'attention de Monsieur Jean-Michel Cleroy, Président de la FFTA des rapports des plus élogieux dont voici quelques extraits marquants :

Monsieur Jean-Luc Roudier a conclu son rapport de la manière suivante :

Bilan de cette 1ère manche de D1 très positif.

L'organisation de la compétition et son déroulement sur les 3 jours ont été particulièrement bien gérés par l'équipe du club de VEDENE et tous les membres de l'équipe technique de la Fédération.

Du début de l'entraînement officiel, le vendredi, jusqu'à la clôture le dimanche, l'équipe d'organisation de Joëlle FISSEUX s'est montrée particulièrement efficace. Les différentes équipes de bénévoles ont travaillé de façon homogène et réactive allant même jusqu'à anticiper certaines interventions (très bon responsable de terrain). Une très bonne entente entre les hommes de terrain et le corps arbitral.

- Les arbitres de la région PACA, renforcés le dimanche par quelques arbitres d'Occitanie, étaient très motivés et toujours attentifs aux consignes données. Ils ont effectué un très bon travail d'équipe. Très bonne ambiance. Merci à eux.

Monsieur Xavier Veray a écrit :

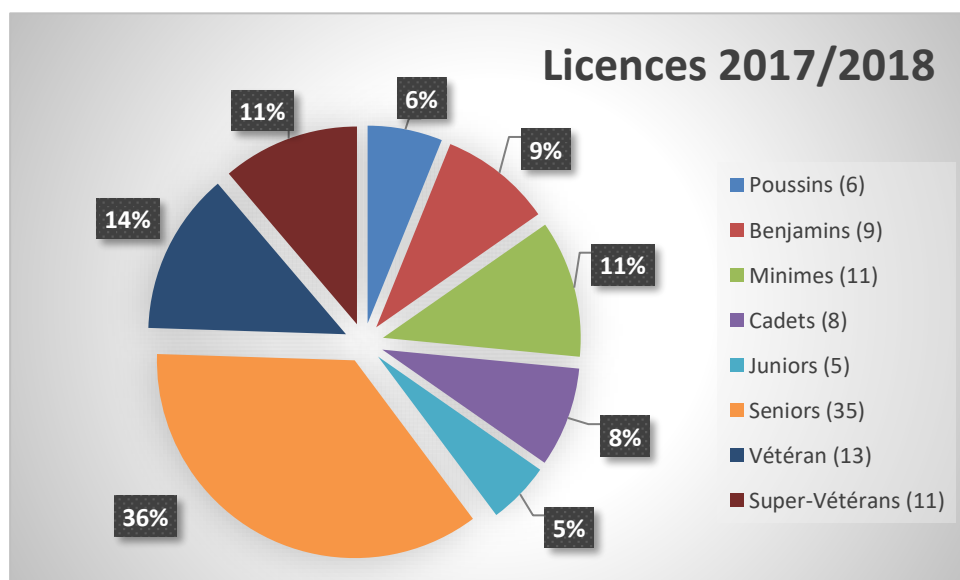
*Toute l'équipe des bénévoles sous la responsabilité de la présidente, Joëlle FISSEUX, a été au petit soin avec toutes les personnes présentes sur la compétition pendant les 3 jours. Le nombre de bénévoles à chaque poste avait été réfléchi et optimisé pour le bon déroulement de cette manche.....
Certains font le minimum, ici, les organisateurs ont fait le maximum.*

Le 2^{ème} fait marquant de cette année 2018, comme je l'ai dit lors de l'inauguration du 16 juin, c'est l'arrivée de l'eau, de l'électricité avec la réhabilitation de vieux murs qui font qu'aujourd'hui, notre terrain d'entraînement est doté de toilettes, d'un bureau, d'un atelier et de grands espaces de rangement. Dorénavant nos concours extérieurs se feront sur ce magnifique terrain où il sera possible d'aligner au minimum 36 cibles. Ainsi, notre travail d'organisation et celui de l'équipe technique municipale seront simplifiés. Un grand merci donc à Monsieur le Maire, à l'ensemble des élus pour cet aménagement ô combien précieux de notre terrain d'entraînement.

Enfin, 2018 a été jalonné de nombreux moments d'émotion, de plaisir dus aux résultats de nos archers tant chez les jeunes que chez les adultes. Victor nous en dira plus long lors de son rapport sportif.

Néanmoins, j'aimerais souligner que pour 2017/2018 nous avons ouvert une section Handisport ainsi qu'une section Sport Adapté. En effet, depuis de nombreuses années, nous accueillons et entraînons des archers en situation d'handicap physique ou psychique donc, avec les archers présentant ces handicaps, leurs parents et l'ensemble du bureau nous avons décidé de nous inscrire à la FFH et à la FFSA. Et, les efforts conjugués de ces jeunes présentant certains handicaps avec les entraîneurs ont payé puisque Vincent en sport adapté obtient une médaille de bronze en tir en salle le 9 mars

Et bien sûr, nous retiendrons tous ces moments de plaisir, de joie de satisfaction obtenus grâce à vous amis archers, vous qui êtes en fait les principaux acteurs de notre association. Cette année nous avons eu 98 archers (soit une légère baisse par rapport à 2017) avec 26 féminines (26.5%) soit la moyenne nationale et 39 jeunes (39.8%) de 8 à 20ans.



Mon rapport moral prend fin, mais, je ne donnerai pas la parole aux différents responsables des commissions sans renouveler mes plus sincères remerciements :

- **A Monsieur le Maire, Monsieur Borie** notre adjoint aux sports ainsi qu'à **l'ensemble des élus** qui nous permettent d'avancer grâce à l'intérêt qu'ils portent à notre club en mettant à notre disposition Gymnases, terrain aménagé, minibus, l'aide du service technique municipal et en nous octroyant aussi chaque année une aide financière.
- **A Monsieur le Président du Conseil Général et l'ensemble des Conseillers Départementaux** par l'octroi de subvention de fonctionnement à laquelle s'est ajoutée des aides financières exceptionnelles pour l'organisation du Championnat de France de D1 et pour le développement du sport adapté et handisport.
- A la **Fédération Française de Tir à l'Arc**, présidée par Monsieur Jean-Michel Cleroy (représentée lors de la 1^{ère} manche de D1 par Monsieur Xavier Veray et Monsieur Jean-Luc Roudier) qui nous a confié l'organisation de cette première manche du Championnat de France de Division Nationale 1.
- Aux **Comité Régional et Comité Départemental** présidés successivement par Madame Dominique Farjanel et Monsieur Bruno Demay qui nous soutiennent dans nos actions.
- Aux **membres des Comités Directeurs des clubs de Vaucluse et limitrophes** qui nous ont aidés dans l'organisation de la 1^{ère} manche du Championnat de France de D1 notamment par le prêt de barnums demandés dans le cahier des charges de la FFTA.
- Aux **arbitres du Gard** qui sont venus bénévolement nous prêter main forte pour l'arbitrage des équipes de D1 le dimanche matin lors de ce même championnat de France
- A **l'ensemble des membres de notre Comité Directeur** qui ont œuvré pendant plusieurs mois dans une bonne ambiance dans l'intérêt de tous afin de mener à bien ce projet d'envergure nationale (avec une mention toute particulière à Victor qui en a été le pilier central), et de mener aussi à bien tous les autres projets et moments de convivialité programmés.
- **Aux entraîneurs** qui donnent de leur temps tout au long de l'année pour aider tous les archers dans leur projet sportif.

Et bien sûr à vous tous, archers et parents de nos jeunes qui savaient vous mobiliser sur chaque événement de notre association

COMMISSION SPORTIVE

Responsable : Victor Bresson

Présentation :

Comme chaque année, en collaboration avec les entraîneurs le calendrier de compétitions organisées dans la ligue et ses départements limitrophes est établi. Certaines compétitions marquées au calendrier sont encadrées par les entraîneurs.

Les archers de toutes catégories se réfèrent à ce calendrier pour établir leur planning de compétitions sachant que les jeunes devront privilégier les compétitions encadrées par les entraîneurs.

Pour parfaire les entraînements de nos jeunes compétiteurs, 2 fois par mois, le samedi, nous avons continué à prendre les services de Nicolas Villemur, le Brevet d'état du département. La présence de Nicolas sur les entraînements permet à Jean-Jacques de mieux régler les problèmes que peuvent rencontrer nos jeunes compétiteurs.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos différentes remarques sur les entraînements ou autres demandes.

La commission sportive gère également :

Administratif et intendance sur les compétitions :

- Inscriptions sur les concours pour les jeunes et championnats régionaux, nationaux, individuelles et par équipes
- Gestion des déplacements avec la réservation des hébergements et des transports. Par souci d'économie les déplacements sont faits dans la mesure du possible dans des hébergements Appart-City.
- Une convention a été établie entre les archers désirant participer aux épreuves par équipes et aux différents championnats de France.

Organisation des stages :

Pour parfaire également les entraînements, nous organisons à chaque période de vacances des stages ouverts à tous les archers en concours qualificatifs à partir de la 2^e année de tir. Ces stages permettent un travail plus approfondi et ils ont en général beaucoup de succès auprès des jeunes, mais aussi auprès des adultes. Cette année, nous nous sommes déplacés également sur des stages régionaux, mais aussi départementaux organisés pour nos jeunes compétiteurs, mais aussi pour les jeunes archers débutants.

Organisation de nos concours :

- 2 compétitions en salle
- 1 Manche du championnat de France de D1.
- 2 compétitions FITA – 2x70m avec inscription à 5€ pour tous, dans un but de réaliser des scores qualificatifs aux championnats de France.

En raison de l'organisation d'une Manche de D1, nous n'avons pas cette année organiser de compétition « Spécial Jeunes ». Cela sera fait en 2019.

Bilan sportif 2017-2018

La saison 2017-2018 a été une nouvelle fois une réussite d'un point de vu sportif. Nous pouvons nous féliciter d'un excellent bilan sportif en termes de participation et de résultats avec des nombreuses participations sur les compétitions régionales et de qualifiés aux différents championnats de France.

Nous avons obtenu 1 médaille nationale cette saison lors du championnat de France en Salle Sport Adapté avec Vincent Légier.

Grâce à l'investissement de tous, du débutant au confirmé, des archères aux archers et des classiques aux poulies vous avez brillamment défendu les couleurs du club cette année encore. Le club, par le biais de nos bénévoles, travaille et continuera de travailler afin de vous aider à obtenir les meilleures performances tout en gardant le plaisir de pratiquer tous ensemble notre passion pour le tir à l'arc.

Le club a également continué le développement des disciplines de parcours, en tir en campagne, mais également en tir 3D et tir Nature ou le nombre de participations augmente. On notera également la présence d'Arc à Poulies Vedénais lors des championnats de France. Une arme « nouvelle » au club, qui devrait prendre un peu plus son envol dans les saisons à venir...

On notera également la participation de 2 archers lors de la compétition internationale de Las Vegas.

En résumé pour la saison 2017-2018 :

- **503** Participations à des compétitions
- **261** Podiums individuels en compétitions
- **30** médailles aux Championnats de Régionaux
- **34** médailles aux Championnat Départementaux
- **2^e** Club de PACA et **1^{er}** du CD84
- **29** qualifications aux Championnats de France FFTA individuels
- **2** équipes au niveau national et 2 régionales
- **1 médaille nationale**
- **1 médaille Championnat de France Militaire**

Participations individuelles régionales :

Evolution participation 2016-2017 à 2017-2018						
	Année	Club	CD84	%Club/CD84	CR	%Club/CR
FITA	2017	171	238	71.85%	1718	9.95%
	2018	169	208	81.25%	1628	10.38%
50M	2017	110	247	44.53%	1539	7.15%
	2018	59	232	25.43%	1562	3.78%
SALLE	2017	260	879	29.58%	4516	5.76%
	2018	238	960	24.79%	4840	4.92%
Parcours	2017	24				
	2018	37	1059	3.49%	3470	1.07%
Total	2017	565	1364	41.42%	7773	7.27%
	2018	503	1400	35.93%	8030	6.26%

Classements en nombre de participations												
	FITA			50M			Salle			Parcours		
	CD84	Ligue	France	CD84	Ligue	France	CD84	Ligue	France	CD84	Ligue	France
2016	1	1	24	2	3	25	1	1	19			
2017	1	2	18	1	2	11	1	1	19			
2018	1	3	19	1	7	93	2	2	35	9	29	

Cette année encore, la présence des archers Vedénais sur le plan régional a été très importante. La part du club d'un point de vue régional a baissé par rapport à 2017. Les chiffres sont cependant inquiétants en FITA pour le CD84 ou Vedène représente 81% des participations en FITA. Cela va changer en 2019 avec la création de la discipline « Tir Extérieur », discipline unique remplaçant le 2x50m et le 2x70m.

Podiums en compétitions :

	2x70m			2x50m			2x18m			Parcours			
	OR	AR	BR	OR	AR	BR	OR	AR	BR	OR	AR	BR	
2017	29	23	19	39	22	10	55	29	29	7	4	6	
	71			71			113			9			272
2018	43	16	14	26	14	6	61	41	24	5	8	4	
	73			46			126			17			261

Avec 323 médailles individuelles cette année, la compagnie signe un record de podiums individuels. Les résultats sont très encourageants.

Vedène a reporté cette année **16 titres de champions Régionaux, 4 médailles d'argent et 10 médailles de bronze**. Avec **30 médailles**, Vedène réalise une très belle saison.

Au niveau départemental, Vedène a obtenu **23 titres de champion départemental, 7 médailles d'Argent et 4 médailles de Bronze** soit un total de **34 médailles**. La présence des archers sur les différents championnat Régionaux et départementaux n'est jamais à son maximum en raison des compétitions nationales en même temps.

Résultats et Sélections Championnats de France :

29 Sélections aux championnats de France... Record battu ! (Précédent 28 Sélections)

Salle Jeunes — Vittel		Salle Adultes — Mulhouse	
Iewan Verzier Rousson	17e	Victor Bresson	9e
		Frédéric Moy	42e
		Audrey Giboulet	8e
		Bruno Gisbert	8e
		Solenn Marion	9e
FITA Adultes — St Avertin			
Bruno Gisbert	119e	Franck Fisseux	84e
Victor Bresson	9e	Solenn Marion	17e
Frédéric Moy	97e	Marie Gerbel	110e
FITA Jeunes — St Avertin		Salle FFSA - Boé	
Iewan Verzier Rousson	9e	Vicent Légier	3e
Quentin Menatory	57e	FITA Vétérans — Compiègne	
Natan Dutrieux	52e	Bruno Gisbert	9e
FITA Poulies — Surgères			
Audrey Giboulet	6e	Luc Chamboleron	33e
3D — Laguiole		Nature - PUJAUT	
Cédric Marini	16e	Luc Chamboleron	11e
Fédéral — Ruelle sur Touvre			
Marie Gerbel	39 ^e	Bruno Gisbert	12e
Audrey Giboulet	6e	Luis Andrade	19e
Manon Henry	15e	Victor Bresson	7e
Iewan Verzier Rousson	8e	Quentin Menatory	11e

A noter, la Médaille d'Or de Solenn Marion au Championnat de France en Salle Militaire

Équipes DR :

2 équipes participaient cette année à la Division régionale. Alignés sur un circuit comprenant 3 compétitions (Chateaubert – Cannes – Isle sur Sorgues), les Cadets-Juniors et Benjamins minimes ont défendu cette année encore les couleurs du club dans la région.

L'objectif des équipes est de former de nouveaux archers aux compétitions par équipes afin de les préparer à intégrer les collectifs D2, mais également de préparer le Championnat de France Jeune par équipes de clubs. En raison du calendrier et des disponibilités, il n'a pas été possible d'inscrire une équipe Sénior Hommes arc Classique.

Catégorie	Classement
Benjamins-Minimes	1ers
Cadets-Juniors	3e

Équipe D2 Femmes :

Cette année encore, l'équipe Féminine de la Compagnie représentait le club sur le Championnat de France de D2. L'objectif de la saison était de se maintenir en restant dans les 6 premières équipes du groupe sud-est. 4 féminines ont participé cette année à ce championnat. Isabelle Bucaille, Myriam Carloni, Marie Gerbel et Solenn Marion ont brillamment défendues les couleurs du club sur ce Championnat.

Accompagnées par Joëlle et Jean-Jacques sur l'ensemble des manches les filles ont pu évoluer avec un nouveau règlement basé sur une saison régulière ou toutes les équipes se sont rencontrées 2 fois tout au long de la saison. Des points de bonus ont été attribués lors des qualifications.

Les filles ont terminé 3^e des qualifications à Manduel, 5^e à Lyon et 6^e à Lescar. Sur les 14 matchs de la saison régulières, elles se sont imposées à 7 reprises. Au classement général, les filles se classent 6^e du groupe et ne sont donc pas qualifiées pour la finale de D2. Cependant l'équipe féminine continuera d'évoluer en D2 l'an prochain.

L'objectif de l'équipe est donc rempli pour cette saison. Le club doit continuer la formation d'archères pour les intégrer dans le collectif afin d'avoir un groupe et pouvoir pallier à d'éventuelles blessures ou absences. Les 4 féminines ont toutes joué un rôle dans le collectif par leurs différentes participations et leur implication dans la vie de l'équipe.

Équipe D1 Hommes :

Après une année passée en D2 et une médaille d'argent lors de la finale nationale, les archers masculins ont pu retrouver pour la saison 2017-2018 le circuit de 1^{ère} division. Un collectif motivé à défendre sa place au sein des 16 meilleures équipes françaises, dans le championnat le plus disputé d'Europe. L'objectif de l'équipe était de rester dans les 13 premières équipes afin de poursuivre en D1 pour la saison 2018-2019. Vedène a pu compter sur une équipe très expérimentée. Surement une des équipes du circuit rassemblant le plus d'année de licence ! L'année fut plus que mouvementée, avec notamment le point de bonus obtenu aux qualifications à Vedène et Riom. Cependant les matchs ont été très serrés tout le long de la saison régulière pour accrocher de précieux points lors des différentes rencontres.

Malgré de belles performances, les archers n'ont pas réussi à intégrer le playoff cette année, rassemblant les 8 premières équipes pour disputer le titre de champion de France. Les archers ont donc évolué dans le playdown afin de sauver leur place en D1. La saison c'est donc jouée lors du dernier match de la saison, où les archers avaient obligation de le remporter pour sauver leur place. Malheureusement la saison c'est clôturée avec une défaite et la relégation de l'équipe en D2. Surement un mal pour un bien avant le passage au nouveau règlement de D1 qui sera mis en application pour 2019.

Objectifs et perspectives :

La compagnie a encore obtenu de très bons résultats cette année. Le travail doit continuer et se renforcer pour amener les archers au plus haut niveau. Il est important d'élever encore le niveau de performance de l'ensemble des archers et d'avoir au sein des différents collectifs une bonne émulation pour obtenir de meilleures performances.

Ce n'est pas simplement le travail d'une personne, mais bien le travail de tout un collectif qui permet aujourd'hui à la Compagnie d'Arc de Vedène de briller sur les compétitions.

Pour la nouvelle saison :

- Le travail dans le collectif jeune continue encore cette année avec en ligne de mire le label « École du Tir à l'Arc Français »
- Un renforcement de l'équipe de D2 féminine et de D2 masculine avec l'arrivée de nouveaux archers.
- De nouvelles infrastructures au club (Locaux, nouvelle ciblerie) pour une pratique encore plus agréable.
- Le développement des tirs de parcours avec la création d'une équipe de tir en campagne qui devrait voir le jour pour 2019.
- Le développement d'un collectif Arcs à Poulies, avec la création d'une équipe DR.
- L'organisation de 2 compétitions officielles sur le terrain d'entraînement pour favoriser la participation en compétition et viser les qualifications aux Championnats de France de tir extérieur avec une inscription à 5€.
- L'accompagnement de l'ensemble des archers dans la réalisation de leurs objectifs sportifs ou de loisir.
- Le comité directeur a voté un tarif de 5€ pour les compétiteurs Vedénais Adultes et 4€ pour les jeunes lors des compétitions organisées à Vedène pour la saison 2019
- L'organisation de la manche de D2 à Vedène.
- Et bien sûr, beaucoup de plaisir et de bonne humeur dans la pratique de notre discipline !

COMMISSION JEUNES

Responsables : Patrick Boulenger et Quentin Menatory

La commission Jeunes gère les archers de moins de 16 ans, jusqu'à leur entrée en concours qualificatif national.

- De septembre 2017 à juin 2018, **29 jeunes** se sont inscrits au club.
- Les premières années suivent l'initiation, les deuxièmes et troisièmes années se perfectionnent.
- Tous nos jeunes participent aux concours-jeunes départementaux.

Les entraînements des jeunes ont été assurés par l'ensemble de l'équipe d'entraîneur du club. Entraîneurs principalement bénévoles font preuve de compétence, de patience et de pédagogie. Un grand merci pour leur action !

Les jeunes archers ont participé à **6 concours** spécial jeunes :

En salle : Piolenc - Bollène – Monteux – Morières les Avignon – Isle sur la Sorgue

En extérieur : Bollène

En 6 compétitions

- **16 passages de niveau** ont été enregistrés cette année
- **2 archers** sont entrés en qualificatif national

Le Comité directeur a décidé que le club prenait à sa charge les frais d'inscriptions des concours-jeunes et reconduira l'action sur 2019.

Comme chaque année des covoiturages ont été mis en place cette saison.

En effet, des parents sont présents aux compétitions et nous assistent dans notre encadrement. Votre présence est grandement appréciée.

Je tiens à remercier les parents accompagnant leur enfant lors des différentes compétitions, montrant leur motivation et leur attachement à notre Club.

COMMISSION COMMUNICATION ET PROMOTION

Responsable communication : Victor Bresson

Responsable Promotion : Sylvain Hugues

Communication :

Le club continue son développement dans le domaine de la communication dans le but d'intégrer avec pertinence les nouveaux médias pour dynamiser l'image du club. Cette stratégie passe par une adaptation à nos publics externes et internes, d'un regard national à international.

Les articles de presse :

Vaucluse Matin et la Provence ont relayés notre actualité après chaque évènement. Cette année plus de **60 Articles de presse** ont été publiés par la presse locale. Les articles annoncent tous nos événements, mais également nos résultats sportifs, bien au niveau du département, de la région qu'au niveau national.

Le site internet : www.ciearc-vedene.net

Mis à jour régulièrement par les bénévoles du club, le site internet offre aux visiteurs une information régulière sur les actualités du club. Des résultats de compétition aux événements festifs du club, le site internet a accueilli **8200 visiteurs** qui contribués aux **20 000 pages vues** sur le site.

La page Facebook : <http://www.facebook.com/ciearcvedene84>

Cette année, **200 actualités** ont été publiées. À ce jour, plus de **400 personnes** nous suivent.. Une actualité publiée sur notre page est vue en moyenne par **600 personnes** ce qui permet d'apporter une visibilité supplémentaire pour le club. Certaines de nos publications ont été vues plus de **2900 fois**.

Application mobile « Vedène » :

Depuis le 21 juillet 2015, la ville de Vedène dispose d'une application mobile disponible sur smartphone et tablettes. Elle permet de se tenir informé en temps réel de toutes les actualités, de l'agenda et des manifestations culturelles ou sportives de votre ville. La Compagnie d'Arc a rejoint ce projet en publiant régulièrement des actualités.

Partenaires privés :

Cette année encore, en plus des partenaires institutionnels, des partenaires privés ont fait confiance au club. La Compagnie d'Arc s'est bien sûr engagée en retour à communiquer au maximum, notamment sur les réseaux sociaux sur les différents partenariats.

Nous remercions :

- SARL Le Fruit de l'Olivier pour ses tapenades et olives lors de nos festivités et compétitions nationales. Nous avons signé cette année une convention de partenariat pour une durée de 3 ans.
- CIMALP, pour la réduction accordée sur des vêtements pour les membres de l'équipe masculine.
- Beiter, pour la fourniture d'accessoires à nos équipes de D2
- Spider-Vannes pour le tarif préférentiel proposé à l'ensemble des archers du club
- Apex Location pour le tarif préférentiel pour la location de véhicules pour les déplacements en compétition

Les actions spécifiques :

La journée municipale des Associations :

La journée des associations a été organisée le 9 septembre 2017 par notre Municipalité. Durant cette journée, nous tenons un stand où vous pouvez découvrir le tir à l'arc à Vedène en images, mais aussi par des renseignements verbaux. En effet, les archers se font un plaisir de donner tous les renseignements sur leur discipline et ne manquent pas d'inviter chaque visiteur à s'initier et découvrir la pratique du tir directement au Gymnase Daudet pendant les entraînements. **Un très grand nombre de personnes ont été initiées** lors de cette journée.

Les Vitalsports de Décathlon:

Pour la sixième année, les 16 et 17 septembre 2017, le club a répondu présent pour le Décathlon Vitalsport pour faire découvrir, à chacun, les différentes associations sportives existantes autour d'Avignon. Les entraîneurs, certains archers confirmés, mais aussi des bénévoles se sont mobilisés pour faire connaître le tir à l'arc à **environ 320 personnes**.

Des journées d'initiations :

Pour une meilleure connaissance du Tir à l'arc, nous nous déplaçons dans les écoles ainsi que sur les différentes manifestations organisées par les municipalités :

Initiation de tir à l'arc :

- Vedène pour l'action périscolaire à l'école des jardins et Daudet,
- Aix-en-Provence, le 29 septembre les Naturalis "Châteauneuf le rouge"
- Vedène pour la Journée Champêtre organisée par la ville le lundi de Pâques,
- La Tour d'Aigues, le 15 juin pour les Maisons Familiales et Rurales,
- Le Pontet, le 22 juin à l'école Charles de Foucault

À la demande de sociétés de prestations de service ou de comités d'entreprises, nous nous déplaçons aussi pour initier le tir à l'arc à des salariés d'entreprises, sous forme ludique, au cours de rallyes-découvertes ; chacune de nos interventions rapporte au club **150 € à 360 €** selon la durée de l'initiation et le nombre de participants.

La Journée nationale au profit du TÉLÉTHON :

Au travers de cette action, c'est tout un club qui se mobilise dans le but principal de récolter des fonds pour l'AFM sans puiser dans les fonds propres du club, **avec la vente de nos stylos-flèches** fabriqués par les archers.

L'intégralité de cette vente est reversée à l'AFM. Le club a également **reversé 1 € par adhérent** de l'association. Nous participons aussi à la compétition de 24 h à Ancône au profit de l'AFM.

L'action « Chocolats de Noël » :

Le but de cette opération est de financer une partie des actions menées par notre Compagnie comme le financement de frais de compétitions et de stages pour les jeunes. Pour ce faire, nous sollicitons nos licenciés à distribuer à leur famille, voisins, amis, une brochure de l'action en cours de notre partenaire Baltus, chacune des actions rapporte au club un bénéfice de 30 % du montant total des commandes passées. Cette année encore grâce à toutes vos commandes c'est une somme de **240,45 €** que le club a récolté.

COMMISSION LOISIRS

Responsable : Corinne Hugues

Tout au long de l'année sportive, nous organisons nos journées de loisirs et de convivialité. Ces journées permettent à tous les archers, jeunes et moins jeunes, débutants ou confirmés, conjoints, parents ou amis de se rencontrer et de se connaître autrement que sur le pas de tir.

Apéritif de fin d'année : Samedi 10 Décembre 2017 :

Pour clôturer l'année, les archers et leurs familles ont été conviés à la salle de la Calade, à un apéritif dinatoire préparé par nos bénévoles.

Joëlle Fisseux, présidente du club, a débuté son discours en remerciant, nos invités par leur présence, et en mettant à l'honneur deux de nos bénévoles Cécile Menatory et Isabelle Bucaille pour leur engagement au service du club.

Elle a aussi rappelé brièvement les temps forts de l'année écoulée, et a souhaité à tous de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

A l'occasion de cet apéritif, le nouveau numéro du journal du club a été dévoilé et distribué.

Une fois de plus, le club a réussi à organiser une soirée des plus conviviales où chacun a pu partager un moment de détente.

Tir du Roy : Dimanche 25 Mars 2018

Par coutume, la compagnie d'Arc de Vedène a l'habitude d'organiser son célèbre "TIR DU ROY" le dernier dimanche de Mars.

Mais cette année, au vu d'un calendrier chargé en compétition notamment avec le championnat de France en avril 2018, nous avons dû reporter notre manifestation en mars 2019.

Repas champêtre : Samedi 16 Juin 2018 :

Un grand nombre d'archers, du poussin au super vétéran ont participé activement toute la matinée, sous le regard de leur famille et amis, au passage de plumes et de flèches.

Lors de cette journée, après la remise des prix, nous avons inauguré avec M. le Maire et les membres de la Municipalité, nos nouveaux locaux sur le terrain de la Banastière.

Après l'apéritif offert par la Municipalité, tous les archers, parents et amis, se sont regroupés pour un pique-nique géant, où chacun a fait partager ses spécialités.

L'après-midi s'est poursuivi par de l'initiation de tir à l'arc, de la pétanque,

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance très conviviale comme nous les aimons si bien au club.

Les Vendredis de Juin et Juillet :

Sur notre terrain extérieur, tous les vendredis soir de juin et juillet, après les entraînements, un apéritif est offert à tous les archers, parents et amis qui se réunissent pour partager un repas tiré du sac. C'est une soirée de partage, de bonne humeur, mais surtout très conviviale.

COMMISSION PETIT MATERIEL

Responsable : Olivier Poulain

Mes Missions:

- Inventorier tout le matériel du club,
- Négocier les achats du club auprès de différentes archeries, pour les besoins courants et pour les nouveaux licenciés.

Inventaire du matériel :

Cette année, j'ai continué ma mission d'inventorier et d'étiqueter le matériel du club. Entre les poignées, les branches, les stabs, les viseurs, les valises, etc, nous avons plus de 500 articles répertoriés.

Achats de matériel :

Sur l'exercice 2017/2018, nous avons réalisé différents achats pour le club :

- le matériel pour les packs de la rentrée 2017 (flèches, palette, carquois, protège bras, dragonne, repose arc...),
- de l'outillage pour le club,
- Achat de matériel courant pour le club.

Sur le prochain exercice, nous avons déjà acheté tout le matériel pour les nouveaux archers et d'autres poignées et branches.

Pour les personnes souhaitant des cordes en utilisant les bobines de cordes disponibles au club, un tarif de 5€ par corde sera appliqué afin de pouvoir réaliser l'achat de nouvelles bobines.

Je reste à votre écoute pour vos remarques ou vos conseils afin de gérer au mieux le matériel et les intérêts du club.

COMMISSION MATERIEL

Responsable : Jean-Jacques Fisseux

Adjoint : Luis Andrade

Investissements :

Pour une bonne organisation de la 1^{ère} manche du Championnat de France de D1 nous avons acheté :

- 100 stramits
- 250 blasons
- tout le matériel nécessaire à la fabrication et à la peinture de 10 chevalets
- une double friteuse électrique

Pour l'aménagement de nos nouveaux locaux :

- 2 distributeurs de papier toilettes
- 2 distributeurs de savon liquide
- 2 distributeurs d'essuie-mains
- 2 poubelles
- L'ensemble de nettoyage pour l'entretien des locaux
- Des rouleaux d'isolants pour l'isolation de la toiture
- Des étagères métalliques pour le rangement

Travaux Réalisés :

Découpe des bandes de stramits dans les stramits usagés

- Réfection des cibles extérieures et intérieures.
- Entretien du terrain d'entraînement

L'entretien du matériel est une activité indispensable, pour le confort et la sécurité des archers, c'est pourquoi l'implication de tous est nécessaire pour maintenir notre outil sportif en bon état.

- Aménagement des nouveaux locaux du club :

- déménagement de l'avenue Marius Jouveau à la Banastière
- Isolation de la toiture
- mise en place des étagères
- mise en place d'un mobilier en très bon état qui nous a été donné ou acheté d'occasion
- agencement des toilettes

Prévision 2018/2019 :

Cette année aucun gros investissement n'a été prévu mis à part les blasons absolument nécessaires pour l'organisation de nos compétitions

Nous aurons juste besoin de quelques achats de quincaillerie, de peinture et de lasure pour les travaux annuels d'entretien de notre matériel et de nos nouveaux locaux.

Travaux à réaliser :

- Réfection des cibles extérieures comme chaque année
- Entretien de l'escalier de nos locaux par une application de lasure afin de protéger le bois
- Pose d'une faïence autour de l'évier
- Fabrication de cibles extérieures en bois

Remerciements :

Je remercie tous ceux et celles qui se sont mobilisés tout au long de l'année, pour que le matériel soit toujours en état, ainsi que l'aide apportée lors des compétitions.

Je remercie encore une fois la municipalité pour la mise à disposition des moyens municipaux lors de nos compétitions.

COMMISSION FORMATION

Responsable : Hugo Poulet

La commission formation a un rôle important au sein du club. Elle a pour but premier, la diffusion des informations des différents programmes de formation proposés par la FFTA, la CR PACA et le CD 84 ainsi que des offres de formation venant du CDOS, du CROS, mais aussi du Centre de ressources et d'information des bénévoles.

Assistant Entraîneur :

Depuis 2015, la FFTA a mis en place la formation assistant-entraîneur. Elle est accessible à tous les archers à partir de 14 ans. Elle n'est pas diplômante, mais autorise les archers formés à assister (comme son nom l'indique) un diplômé fédéral (entraîneur 1 ou 2) ou un professionnel dans ses fonctions.

L'assistant-entraîneur devient alors le 1^{er} maillon d'une chaîne de formateurs qui doit conduire les archers à la compétition.

Ses compétences, en plus de l'aide apportée à l'entraîneur dans le déroulement d'une séance d'initiation, sont en priorité de faire respecter les règles de sécurité, mais aussi l'accueil des licenciés et le choix et l'entretien du matériel.

Entraîneur 1 et 2 :

L'entraîneur a un rôle primordial dans la formation des archers au sein du club. Patience, persévérance, confiance, pédagogie, disponibilité, écoute sont des qualités indispensables à l'entraîneur afin qu'un dialogue fructueux passe entre lui et les archers. Cette année 2 archers sont rentrés en formation et devraient valider leur diplôme d'entraîneur 1.

Une convention a été mise en place entre le club et les futurs entraîneurs. En échange du financement du diplôme par le club, l'entraîneur s'engage à y rester licencié et d'encadrer dans la mesure du possible des séances d'entraînement.

Nous ne sommes pas assez nombreux pour les entraînements et il serait bien que des archers, attirés par la formation entraîneur, se fassent connaître pour renforcer l'équipe actuelle.

Arbitrage :

Cette année, les formations d'arbitres n'ont fait aucun adepte. Cella est vraiment dommage. L'arbitre est un personnage indispensable dans la vie d'un club. Il se distingue par sa passion du sport qu'il représente, sa disponibilité, mais surtout par ses connaissances de la réglementation. Sans arbitre dans le club, la fédération nous retire le droit d'organiser des compétitions. Il est donc primordial d'avoir des arbitres au club. Il existe également une formation pour la formation de Jeunes Arbitres.

Les autres aspects de la formation :

- Apprendre aux archers l'entretien de leurs matériels, le réglage de leurs arcs, le montage des flèches...
- Faire découvrir les règlements en participant à quelques compétitions
- Apprendre à préserver sa santé : choix du matériel (puissance des branches), échauffements, étirements, hygiène de vie...
- La formation c'est aussi les animations demandées par des prestataires de service, mais aussi à la demande des écoles (TAP), des centres aérés, des clubs sportifs. Ces prestations nous permettent de récolter des fonds qui aident le club à supporter l'achat du matériel par exemple.

VOTE DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Question : Vote du rapport moral et d'activités à main levé ?

Contre : ____ - Abstention : ____ - Pour : UNANIMITE

Question : Approuvez-vous le rapport moral et d'activités de la saison 2017/2018?

Contre : ____ - Abstention : ____ - Pour : UNANIMITE

RAPPORT FINANCIER 2018 – 2019

Présentation :

Pour un meilleur suivi de la comptabilité, le rapport financier de l'année est présenté avec le prévisionnel de l'année et le rapport financier de l'année précédente 2016 / 2017.

Nous soulignons de façon générale :

- ✓ Un déséquilibre entre les recettes et les dépenses d'environ 10000€.
- ✓ Le bilan est moins bon que d'habitude du fait de la baisse des subventions et l'organisation de la D1.
- ✓ Pour une meilleure lecture, nous avons traité à part le bilan de la D1, il apparaît seulement sur une seule ligne sur le rapport financier.

Dépenses ou en recettes qui n'ont pas suivi le prévisionnel :

Sur les dépenses

- ✓ Nous avons peu investi en matériel archerie, l'essentiel ayant été acheté l'an passé.
- ✓ Nous n'avons pas acheté de vêtements de club.
- ✓ L'investissement pour l'équipement des nouveaux locaux a été moins important que prévu.
- ✓ Les frais en réception/convivialité sont moins importants car il n'y a pas eu le tir du Roy.
- ✓ Nous avons plus de frais de déplacements à cause :
 - De l'augmentation du prix du gasoil
 - Nous avons moins eu le minibus municipal sur la période estivale pour les championnats.
 - Nous avons eu un nombre plus important de sélections de nos archers sur les concours ainsi que plus de championnats que l'an passé avec les poulies en plus.

De façon générale, les dépenses ont bien suivi notre prévisionnel.

Sur les recettes

- ✓ Les actions club rencontrent moins de succès, que ce soit la vente de fleurs ou de chocolats. Si vous avez des idées pour récolter un peu d'argent, elles sont les bienvenues.
- ✓ Nous avons moins fait d'animations de tir à l'arc et de pétanque. Il y a moins de demandes.
- ✓ Les bénéfices de la buvette sont moins importants. Mais avec l'organisation de la D1, nous avons gardé un stock important de marchandise qui nous sert pour les concours de cette année. De plus, nous avons pu récupérer environ 3000 bouteilles d'eau de 1/2litre gratuites que nous mettons à la revente lors de nos concours ou que nous distribuons aux archers pour les entrainements ainsi que les archers participants à la D1.
- ✓ Nous n'avons pas obtenu de subvention par le conseil régional pour l'organisation de notre D1. Ils ont estimé que cet événement n'était pas assez important.
- ✓ Par contre, nous avons obtenu une subvention du Département pour l'handisport (1000€) et aussi pour l'organisation de la D1 (1500€).
- ✓ Les inscriptions sont moins nombreuses sur les concours en général sur cette année.

Nous avons des recettes qui ne suivent absolument pas le prévisionnel. Et un manque à gagner de 10 000€. Car d'une part, Le nombre de nos archers a baissé de 115 à 98, ce qui implique un manque à gagner d'au moins 2000€. Et d'autre part, nous avons un bilan de la D1 négatif avec 3400€ pris sur nos fonds propres. De ce fait, nous avons pioché dans nos réserves financières. Nous croisons les doigts pour que l'année à venir soit meilleure car nous ne pourrions pas supporter deux années consécutives ce résultat. Dans tous les cas, il faut restreindre nos dépenses. C'est pour cela que le prévisionnel de 2018-2019 en tient compte.

Compte de résultats									
Dépenses	2016 - 2017	Prévisionnel 17/18	2017 - 2018		Recettes	2016 - 2017	Prévisionnel 17/18	2017-2018	
Charges directes				%	Ressources Directes				%
60 - Achats					70 - Ventes de produits finis, prestations de service				
Matériel Archerie	7,080.52 €	2,000.00 €	882.20 €	44.11	Matériel d'archerie	2,865.78 €	2,000.00 €	2,020.00 €	101.00
Matériel "Label Club Citoyen"	586.20 €	- €	0.00 €		Vêtements de Club	572.00 €	370.00 €	204.00 €	55.14
Matériel consommable (blason...)	3,645.70 €	300.00 €	593.85 €	197.95	Activités annexes: Actions Club	1,432.00 €	1,200.00 €	881.50 €	73.46
Vêtements de Club	1,410.96 €	1,000.00 €	0.00 €	0.00	ET... Animations Club	1,672.40 €	1,800.00 €	1,371.00 €	76.17
Activités annexes: action club	674.52 €	700.00 €	541.05 €	77.29	Location matériel	2,695.00 €	2,300.00 €	1,850.00 €	80.43
Buvette	2,565.55 €	1,500.00 €	1,018.98 €	67.93	Buvette	3,475.88 €	3,000.00 €	1,238.00 €	41.27
Outillage	416.81 €	300.00 €	315.45 €	105.15					
Équipements	128.86 €	1,200.00 €	466.36 €	38.86	Documentation	35.50 €	- €	0.00 €	
Coupes	628.80 €	300.00 €	106.90 €	35.63	Divers	- €	- €	0.00 €	
Divers	0.00 €	- €	79.41 €						
61 - Service extérieurs					74 - Subventions				
Brevet d'État	550.00 €	600.00 €	600.00 €	100.00	Subvention Municipale	3,825.00 €	4,000.00 €	3,825.00 €	95.63
Documentation générale	35.50 €	- €	- €		Subvention exceptionnelle Municipale	- €	- €	0.00 €	
Réparations - entretien	60.00 €	300.00 €	- €	0.00	Subvention du Conseil Général	1,500.00 €	1,500.00 €	1,500.00 €	100.00
Location minibus	1,051.00 €	2,400.00 €	2,473.10 €	103.05	Subvention CG Handisport	- €	1,500.00 €	1,000.00 €	
Gardiennage - location salle	795.89 €	- €	0.00 €		Subvention M.M. LE PEN	3,000.00 €	- €	0.00 €	
Assurances-poste de secours	410.14 €	400.00 €	405.84 €	101.46	Subvention Régionale	- €	- €	0.00 €	
62 - autres services					Subvention CNDS	- €	- €	0.00 €	
Abonnement La Provence	394.80 €	400.00 €	404.40 €	101.10	Subvention de la Ligue de Provence	- €	- €	0.00 €	
Réception - Convivialité	1,589.72 €	1,600.00 €	304.00 €	19.00	Subvention FFTA "Label Club Citoyen"	300.00 €	300.00 €	300.00 €	
Cadeaux	489.45 €	200.00 €	280.97 €	140.49	75 - Autres produits de gestion courante				
Mission	118.96 €	100.00 €	151.01 €	151.01	Cotisations	11,168.00 €	9,800.00 €	8,334.10 €	85.04
Primes aux compétiteurs	- €	- €	0.00 €		Licences	5,600.75 €	4,700.00 €	5,073.35 €	107.94
65 - Autres charges de gestion courante					Revue FFTA	44.00 €	60.00 €	0.00 €	0.00
Reversement des licences	5,953.00 €	5,000.00 €	5,521.00 €	110.42	Inscriptions sur nos concours	6,488.00 €	4,700.00 €	3,145.50 €	66.93
Reversement revue FFTA	44.00 €	60.00 €	88.00 €	146.67	Déplacements: part des supporters	124.86 €	- €	302.48 €	
Frais FFTA	20.00 €	- €	90.00 €		76 - Produits financiers	100.56 €		125.30 €	
Droits d'inscription concours	2,992.00 €	2,800.00 €	3,332.85 €	119.03					
Déplacements	6,381.75 €	9,000.00 €	11,000.65 €	122.23	77 - Produits exceptionnels				
Cotisations autres clubs (droits de pailon)	352.96 €	500.00 €	546.00 €	109.20	Réception : participation archers	1,181.50 €	800.00 €	0.00 €	
Stages	- €	100.00 €	0.00 €	0.00	Vente Téléthon	128.00 €	110.00 €	80.00 €	72.73
Formation	509.52 €	400.00 €	0.00 €	0.00	Sponsoring Copieur	- €	- €	0.00 €	
67 - Charges exceptionnelles					Primes FFTA	- €	- €	- €	
Dons Téléthon, Virade de l'espoir	230.00 €	230.00 €	160.00 €	69.57	Organisation D1		14,360.00 €	9,347.00 €	
Organisation D1		14,360.00 €	12,771.93 €	88.94		46,209.23 €	52,500.00 €	40,597.23 €	
	39,116.61 €	45,750.00 €	42,133.95 €						
Charges indirectes					Ressources indirectes				
Fournitures administratives	263.83 €	250.00 €	59.76 €	23.90					
Commission ANCV	11.40 €	- €	11.40 €						
Frais postaux	76.35 €	50.00 €	71.47 €	142.94					
Communications	71.92 €	50.00 €	78.92 €	1.10					
Location copieur	7,474.92 €	7,200.00 €	7,414.92 €	102.99	Participation location copieur	900.00 €	900.00 €	0.00 €	0.00
Frais bancaires	61.40 €	100.00 €	237.44 €	237.44	Remboursements frais bancaires				
Pharmacie	38.92 €	- €	0.00 €						
Total des charges = C	47,115.35 €	53,400.00 €	50,007.86 €		Total des produits = D	47,109.23 €	53,400.00 €	40,597.23 €	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature					87 - contributions volontaires en nature				
Frais d'arbitrage	220.00 €	150.00 €	167.60 €	111.73	Don par abandon de frais d'arbitrage	220.00 €	150.00 €	167.60 €	111.73
Montant du bénévolat*	52,264.00 €	52,000.00 €	56,754.40 €	109.14	Don par abandon du bénévolat	52,264.00 €	52,000.00 €	56,754.40 €	109.14
Mise à disposition gratuite du minibus Municipal	2,450.00 €	2,500.00 €	2,070.00 €	82.80	Prestation Municipale en nature	2,450.00 €	2,500.00 €	2,070.00 €	82.80
TOTAL	54,934.00 €	54,650.00 €	58,992.00 €		TOTAL	54,934.00 €	54,650.00 €	58,992.00 €	
Budget 2017/2018 certifié conforme									

***56754,40 euros représentent l'estimation minimale du travail de nos bénévoles soit 5815 heures à 9€76 net de l'heure**

Rapport Financier : 20/21/22 Avril 2018			
1ère manche du Championnat de France de Division Nationale 1			
Dépenses	Montants en Euros	Recettes	Montants en euros
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis, prestations de service	
* Stramits	3,100.80 €	* Buvette	2,043.00 €
* Blasons	452.50 €		
* Achat de 10 chevalets	490.58 €		
* Souvenirs pour archers	193.00 €		
* Repas : arbitres et + verre amitié	1,097.21 €		
* Buvette	1,815.51 €		
* Coupes	100.00 €		
* Matériel divers	687.79 €		
61 - Service extérieurs		74 - Subventions	
* Gardiennage	805.64 €	* Subvention du Conseil Général	1,500.00 €
* Location chambre d'hôtel	281.61 €	* Subvention du Conseil Régional	0.00 €
* Poste de secours	360.00 €	* Subvention du Comité Régional	0.00 €
* Déplacements	248.20 €	* Subvention FFTA	460.00 €
62 - autres services		75 - Autres produits de gestion courante	
* Cadeaux	230.40 €	* FFTA - Engagement équipes D1	3,840.00 €
* Primes archers	2,500.00 €	* Engagements individuels	1,255.00 €
* Affichage - programme	51.18 €	* Recettes propres au Club - Sponsoring	3,424.93 €
		* Sponsoring	249.00 €
Charges indirectes		ressources indirectes	
* Fournitures administratives	194.40 €		
* Frais postaux	39.40 €		
* Communication - Sacem	123.71 €		
Total des charges = C	12,771.93 €	Total des produits = D	12,771.93 €
86 - emplois des contributions volontaires en nature		87 contributions volontaires en nature	
* Frais d'arbitrage	54.60 €	* Don par abandon des frais d'arbitrage	54.60 €
* Montant du bénévolat	4,499.36 €	* Don par abandon du bénévolat	4,499.36 €
TOTAL	4,553.96 €	TOTAL	4,553.96 €
Rapport financier D1 certifié conforme			

***Le montant du bénévolat de 4499,36€ représente un minimum de 461 heures de travail nécessaires pour la préparation et le bon déroulement de cette compétition nationale, par nos archers bénévoles, adultes mais aussi ados.**

Budget Prévisionnel : année 2018/2019			
Du 1er septembre 2018 au 31 août 2019			
Dépenses	Montants en Euros	Recettes	Montants en euros
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis, prestations de service	
* Matériel Archerie	3,000.00 €		
* Matériel consommable (blason)	250.00 €	* Matériel Archerie	3,000.00 €
* Vêtements de Club	400.00 €	* Vêtements de Club	500.00 €
* Activités annexes : actions Club	600.00 €	* Activités annexes : actions Club	900.00 €
* Buvette	800.00 €	* Activités annexes : animations Club	1,000.00 €
		* Location matériel	1,600.00 €
* Outillage	150.00 €	* Buvette	1,600.00 €
* Equipement	150.00 €		
* Coupes	150.00 €		
61 - Service extérieurs		74 - Subventions	
* Brevet d'État	800.00 €		
* Réparations - entretien matériel	150.00 €	* Subvention Municipale	4,000.00 €
* Location Minibus	1,800.00 €	* Subvention du Conseil Général	1,500.00 €
		* Subvention du CG Handisport	1,000.00 €
* Gardiennage	300.00 €	* Subvention CNDS	0.00 €
* Assurances - Poste de secours	400.00 €	* Subvention FFTA	0.00 €
62 - autres services			
* Abonnement La Provence	400.00 €		
* Réception - Convivialité	1,000.00 €	75 - Autres produits de gestion courante	
* Cadeaux	200.00 €	* Cotisations	9,000.00 €
* Mission	100.00 €	* Licences	5,500.00 €
		* Inscriptions sur nos concours	4,000.00 €
65 - Autres charges de gestion courante			
* Reversement des licences	5,500.00 €		
* Droits d'inscription concours extérieurs	2,500.00 €	76 - Produits financiers	
* Déplacements sportifs	8,000.00 €		
* Cotisations autres clubs droit de paillon	800.00 €		
* Stage	100.00 €		
* Formation	200.00 €	77 - Produits exceptionnels	
		* Réception : participation archers	1,000.00 €
		* Vente Téléthon	180.00 €
67 - Charges exceptionnelles			
* Dons Téléthon	230.00 €		
Charges indirectes		ressources indirectes	
* Fournitures administratives	200.00 €		
* Frais postaux	50.00 €		
* Communication	50.00 €		
* Location copieur	7,200.00 €	* Partipation Location copieur	900.00 €
* Frais bancaires	200.00 €		
Total des charges = C	35,680.00 €	Total des produits = D	35,680.00 €
86 - emplois des contributions volontaires en nature		87 contributions volontaires en nature	
* Frais d'arbitrage	150.00 €	* Don par abandon des frais d'arbitrage	150.00 €
* Montant du bénévolat	52,000.00 €	* Don par abandon du bénévolat	52,000.00 €
* Mise à disposition du minibus municipal	2,500.00 €	* Prestation municipale en nature	2,500.00 €
TOTAL	54,650.00 €	TOTAL	54,650.00 €

budget prévisionnel 2018/2019 certifié conforme

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Question : Vote du rapport financier à main levé ?

Contre : ____ - Abstention : 1 - Pour : 41

**Question : Approuvez-vous le rapport financier de la saison
2017/2018?**

Contre : ____ - Abstention : 3 - Pour : 39

VOTE DU BUDGET PREVISIONEL

Question : Vote du budget prévisionnel à main levé ?

Contre : ____ - Abstention : 1 - Pour : 41

**Question : Approuvez-vous le budget prévisionnel de la saison
2018/2019?**

Contre : ____ - Abstention : 3 - Pour : 39

PROJETS 2018/2019

Association sportive reconnue de haut niveau, la Compagnie d'Arc de Vedène a connu **une belle saison 2017/2018 avec de nombreux records en participations et qualifications au Championnat de France.**

Tous ces podiums viennent consacrer le travail constant conduit depuis de nombreuses années par notre équipe dirigeante. Ils s'inscrivent dans **une politique de club fondée sur un savant équilibre entre compétitivité et convivialité.**

Pour l'année sportive 2018/2019, la Compagnie entend plus que jamais poursuivre dans cette voie, en veillant à **la richesse et à la rigueur des enseignements dispensés**, mais également à **la nécessaire promotion des notions de découverte, de loisir et de plaisir.**

Notre projet de club 2018/2019 :

Chaque année la Compagnie d'arc de Vedène a un projet associatif d'ensemble qui respecte le désir de chacun de ses licenciés. Ce projet associatif suit les directives sportives de la FFTA avec pour but d'obtenir **le Label « École du Tir à l'Arc Français »**. **Ce label étant décerné par la Fédération française de Tir à l'Arc. 3 critères ont été établis pour devenir club « ETAF »**

- avoir 6 jeunes archers en arc classique ayant une pratique compétitive en tir olympique.
- Le niveau de performance atteint par l'ensemble de ces 6 archers
- La durée de fréquentation du club : 3 années de licence dans le même club (s'il ne s'agit pas du club initial).

Pour obtenir cette distinction preuve d'une bonne structuration, notre projet associatif s'articule autour de 3 domaines :

- Un projet sportif
- Un projet de promotion du tir à l'arc
- Un projet d'actions conviviales et de loisirs

Les 7 piliers de notre projet sportif :

1 : Favoriser la pratique du tir à l'arc dans notre club

- Le prêt des arcs d'initiation et du matériel nécessaire à la pratique du tir à l'arc : le viseur, la stabilisation, le protège-bras...
- Le prêt de poignées d'arc et de branches de précompétition dès que les archers acquièrent un certain niveau.

2 : Donner de bonnes bases de tir aux archers débutants

3 : Faire progresser tous les archers

Du poussin au super-vétéran, il faut emmener tous les archers à participer non seulement à des concours régionaux, mais aussi à des concours nationaux (Championnats de France).

4 : Donner les moyens à nos équipes

- Nos **équipes de Division régionale Classique** de se terminer dans la 1^{re} moitié du classement
- Nos **équipes Jeunes** de se qualifier pour leurs Championnats de France respectifs. Cette année, notre objectif est d’emmener une équipe au Championnat de France.
- Notre **équipe Féminine de Division Nationale 2** de se maintenir en D2
- Notre **équipe Masculine de Division Nationale 2** de participer au Championnat de France de D2 et viser la montée en D1.
- Notre **équipe Tir en Campagne** de participer au Championnat de France par équipes de club.
- Notre **équipe Arc à Poulies** de participer à la division régionale et d’ouvrir de nouvelles perspectives sportives.

5 : Organiser et participer aux stages

Faire participer nos archers aux stages départementaux ou régionaux qui leur permettent de progresser plus rapidement, de préparer les grandes échéances régionales et nationales. Nous organisons régulièrement au sein du club des stages pour nos licenciés

6 : encourager les formations fédérales.

Nous encourageons nos archers à suivre **les formations d’arbitre ou d’entraîneur** pour ceux qui le désirent. Cette formation doit permettre à nos licenciés de s’investir dans l’association et aider nos équipes déjà en place.

7 : Organiser des compétitions

Nous avons programmé 6 week-ends de compétition, qualificatives pour les différents Championnats de France (sauf les concours jeunes débutants qui restent des concours amicaux et ont pour but la découverte de la compétition). Nous avons également obtenu l’organisation de la 2^e manche du Championnat de France D2 :

- Octobre 2018 — Compétition en salle avec 3 départs
- Janvier 2019 — Compétition en salle avec 4 départs
- Avril 2019 – Tir Extérieur + Concours jeunes
- Juin 2019 - Manche de D2
- Juin 2019 - Tir extérieur à 5€

L'accompagnement de nos archers :

Pour atteindre nos différents objectifs, nous nous efforçons d'aider au maximum nos archers dans leur pratique sportive en prenant en charge :

- **Les droits d'inscription** pour tous les concours amicaux de nos jeunes débutants, les championnats départementaux, de Région et nationaux et voire internationaux.
- **L'intégralité des frais de déplacement** de nos équipes de D2
- **Participation aux frais de déplacement** de nos archers qualifiés sur les championnats de France :
 - o Championnat de France de tir en Salle Jeunes
 - o Championnat de France de tir en Salle Adultes
 - o Championnat de France tir en Campagne
 - o Championnat de France Extérieur Jeunes
 - o Coupes de France de tir Extérieur
 - o Championnats de France de tir Extérieur
 - o Championnat de France par équipes de club Campagne
 - o Championnat de France 3D et Nature
 - o Championnats de France Handisport et Sport Adapté.
- **Les frais de formation** qui permettront d'assurer de façon optimale tous les entraînements.
- **La prise en charge** des interventions de Nicolas Villemur, le Brevet d'état du département afin d'optimiser au maximum le travail des archers lors des entraînements pour leur donner confiance et réussite lors des compétitions.
- **La prise en charge des droits de paillons** de nos archers qui s'entraînent à l'extérieur à hauteur de 100€ par archer.

Le soutien financier de nos partenaires institutionnels :

Pour mener à bien notre politique sportive et atteindre nos ambitieux objectifs, nos seules ressources ne peuvent suffire.

Même si nous présentons une gestion des plus rigoureuses et cherchons à diversifier toujours plus nos sources de financement. Le soutien de nos partenaires institutionnels (Mairie de Vedène, Conseil Général, Conseil Régional, CNDS...) nous est plus que jamais indispensable.

Il en va bien évidemment de la réussite de notre Compagnie, mais également, et au-delà, du rayonnement de nos différents partenaires sur les pas de tir départementaux, régionaux, nationaux.

La Promotion du tir à l'arc :

Organisation de journées découverte

La promotion du tir à l'arc va nous permettre de développer l'activité notamment sur un plan local et augmenter notre nombre de licenciés. La fédération nous propose également certaines actions nous permettant de proposer de nouvelles sortes d'animations. Les travaux du terrain extérieur nous permettront également de pouvoir accueillir de nouvelles activités au sein de la compagnie. Nous participons notamment à :

- **Journée de découverte de tir à l'arc à Décathlon (Vital Sport)**
- **Journée Municipale des associations**
- **Journées d'initiation**
- **Journée « Tir à l'Arc au Féminin »**

Label « Club Citoyen du Sport »

La Compagnie d'arc réalise les actions proposées dans le cadre du label fédéral, « Club Citoyen du Sport » avec notamment des actions sur les Temps d'Activité périscolaire, pour les féminines et des actions sport santé. L'ensemble des actions sont dans la continuité de la promotion du tir à l'arc pour les archers déjà licenciés, mais également vers de futurs archers.

Communication

Notre présence sur internet et dans la presse régionale nous permet d'avoir une visibilité supplémentaire pour faire connaître notre discipline. Le club est également présent sur les réseaux sociaux afin de toucher un nouveau public, notamment les jeunes.

Actions caritative :

Cette année encore, le club reversera 1€ par adhérents au profit de **l'AFM Téléthon**, mais également le bénéfice des stylos flèches fabriqués par nos soins.

Nos actions conviviales et de loisir :

Le but de notre association n'est pas seulement sportif, mais également humain. Par l'organisation de journées conviviales et de loisir, les archers développent également le côté humain, l'entraide et apprennent à se connaître en dehors d'un pas de tir. Voici les événements organisés :

- **L'Apéritif de fin d'année** en présence des archers et de leurs familles.
- **Le Tir du Roy** . Un moment de tradition d'archerie suivi d'un repas et d'activités sportives pour l'ensemble de l'association.
- **La journée champêtre**, un passage des flèches le matin suivi d'un repas dans la bonne humeur.
- **Les soirées amicales** des vendredis de juin/juillet, avec un repas tiré du sac après l'entraînement.

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Nous avons des places vacantes au Comité Directeur. Après appel à candidatures, nous avons 2 candidatures. Il s'agit de Cécile Ménatory et Charles Legier. Selon nos statuts, l'élection aura lieu à bulletin secret.

42 VOTANTS :

CECILE MENATORY 39 VOIX – ELUE

CHARLES LEGIER 41 VOIX – ELU

La Compagnie d'Arc remercie l'ensemble de ses partenaires Institutionnels et Privés !

Partenaires Institutionnels:



Partenaires Privés :

